

LES ÉLUS EN PROFOND DÉSACCORD SUR LE PROJET IMMOBILIER DE LYON SKY 56



Au premier abord, le projet immobilier de regroupement des salariés des bâtiments de Lyon sur le site SKY 56 semble présenter des avantages pour les salariés :

- la proximité de nombreux moyens de transport en commun
- l'installation dans un bâtiment neuf avec un mobilier en bon état
- des espaces collectifs conviviaux
- des services de conciergerie
- une ambiance de travail moderne et dynamique
- une véritable opportunité d'améliorer la Qualité de Vie au Travail

Cependant, l'analyse plus approfondie du projet révèle que les temps de trajets vont augmenter pour de nombreux salariés. Et nous craignons que l'enthousiasme ne s'envole à l'usage ! Les élus font le constat suivant :

- Les normes et les recommandations de l'INRS ne sont pas respectées
- Les situations actuelles de travail réel ne sont pas analysées
- les avis des médecins du travail et des CHSCT sur les RPS générés par l'agencement de l'espace ne sont pas pris en compte
- L'espace témoin ne permet pas aux salariés de tester réellement l'organisation et l'exécution des activités de travail « en synergie »
- Les espaces sont inappropriés à l'activité des salariés
- les salariés n'ont pas de bureau fixe dédié

Les élus CFDT alertent l'Entreprise :

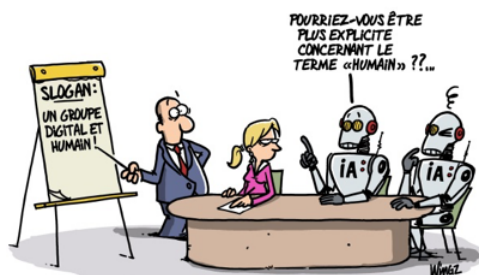
- sur les risques psycho-sociaux graves encourus par les salariés
- sur les dérives observées dans la gestion de ce projet
- sur l'approche technocratique et financière sans préoccupation de « l'humain »

Les élus CFDT revendiquent un poste de travail dédié pour chaque salarié.

Ils prennent leurs responsabilités en alertant l'entreprise et les salariés des véritables risques de ce projet.

L'entreprise doit assumer les siennes en tenant compte des avis des IRP et des experts pour garantir la santé des salariés.

TOUS LES ÉLUS CONTRE LE PROJET DE CRÉATION D'UN CENTRE NATIONAL DE MESURES



Ce dossier marque un durcissement de la position d'Orange dans la mise en œuvre des dossiers de mutualisation. Jusqu'à présent, la transition s'effectuait en douceur. Pour la première fois, les salariés perdent leur poste dès la mise en place de cette réorganisation. Ce que les élus CFDT ne peuvent accepter.

Les élus CFDT ont insisté sur l'inquiétude des salariés concernant :

- la surcharge d'activité qui accompagne inévitablement ces réorganisations
- la complexification des processus et du SI
- la perte de proximité, et la perte de qualité de cette activité
- le calendrier des réorganisations qui ne les laisse pas souffler
- leur devenir professionnel face à la sous-traitance de leur activité pourtant taguée « cœur de métier »

Les élus CFDT réitèrent leur alerte sur ces risques et demandent un bilan à 6 mois.

UNE VISION DÉCEVANTE DE LA POLITIQUE SOCIALE DTSI

Une vision technocrate au détriment de l'humain

Comme chaque année, la CFDT met en évidence l'absence de vision prospective des emplois vus sous l'angle des compétences.

L'entreprise ne communique pas sur des points essentiels comme l'importance des enjeux liés à la pyramide des âges, les évolutions techniques et technologiques de l'activité, la réduction imposée des coûts par les plans stratégiques comme Explore 2020.

Pourtant ces choix ont un impact sur l'avenir des emplois, des métiers et des compétences.



Intensification du recours à la sous-traitance dans toutes les Directions

La CFDT déplore le recours de manière générale à SOFRECOM à DTSI, surtout à la DSI pour des raisons purement économiques. Si la volonté de ré internaliser les métiers du développement semble aller dans le bon sens pour la CFDT, l'accroissement du recours aux filiales « low cost » hors de France doit être mis sous contrôle.

La CFDT regrette que la direction refuse de communiquer clairement sur le recours à SOFRECOM dans d'autres entités secondaires comme la DESI et la DIF alors que cela se fait déjà.

La CFDT dénonce le recours massif à la sous-traitance dans les UPRs et les UIs, et le projet d'introduction de la sous-traitance dans le modèle opérationnel de l'intervention à la DISU.

La CFDT ne peut que condamner cette vision réductrice de la politique sociale et incite fortement la direction à changer sa manière de communiquer vis à vis des représentants des salariés.

VOS ÉLUS CFDT/UNSA AU CE DTSI

Secrétaire : Marie-Hélène ÉBURDY-MAUDUIT

Secrétaire adjointe : Véronique TRUONG

Barbara GABRIEL, Pascal PELLETIER, Denis GAULTIER, Laure PAPOUNAUD, Mireille CHALULEAU, Hamid GOUGACHE, Thierry MONDOR, Éric MACAREZ, Fabien PETIT, Rémy VIGNAL (trésorier).

Représentant Syndical : Frédéric PELLETIER

RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS CFDT SUR Intr@noo / [Espace syndicats](#)

Et sur Internet :

<http://www.f3c-cfdt.fr/orange>

<https://www.facebook.com/cfdt.orange>

http://twitter.com/CFDT_Orange

Avec notre webzine, retrouver le point de vue CFDT sur l'actualité d'Orange Inscrivez-vous !

contact@cfdt-orange.fr